

La CENI fixe les dates du recensement électoral des zones 2 et 3.

La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) poursuit son processus d'enrôlement des populations en âge de voter dans le cadre des prochains scrutins. Après le recensement qui s'est déroulé dans la zone 1, l'institution en charge de l'organisation des élections au Togo a communiqué ce mardi 16 mai 2023, les dates retenues pour le recensement électoral dans les zones 2 et 3.

« Le Président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance des citoyens et des agents électoraux que les nouvelles dates du recensement électoral dans les zones 2 et 3 sont fixées comme suit : – zone 2 : du 20 au 27 mai 2023 ; -zone 3 : du 05 au 12 juin 2023. »

Tout en comptant sur une forte mobilisation des Togolaises et togolais, le président de la CENI Dago Yabre, rappelle à tous que les heures d'ouverture et de clôture des Centres de Recensement et de Vote (CRV) sont fixées de 07h00 à 16h00.

Par ailleurs, il est demandé à tous les agents électoraux sont d'être dans leur CELI d'affectation de la zone 2 le vendredi 19 mai 2023 à 07 heures.